



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix juillet à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 03 juillet 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

### Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

### Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Martine GIL, Marie LORENTE,  
Messieurs Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT.

Délégués suppléants : Messieurs Alain MALRIC, Gilles VICENTE

M. Pierre-Jean ROUGEOT donne procuration à Mme Catherine FIS  
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE  
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC  
M. Bruno CRISTOL donne procuration à M. Alain DURO  
Mme Emmanuelle AZEMA - CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.  
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

### 135-2023 : Compte rendu des décisions du Président

*Le PRESIDENT de la Communauté de Communes les Avant-Monts,*

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-10, L2 122-22 et L2 122-23,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°078-2020 du 27 juillet 2020 donnant délégation de signature au Président,

55-2023 : « Transversales » aux Moulins de Faugères – Les 20/21/22 juillet 2023

VU les différentes propositions pour des animations lors des « *Transversales* » qui se dérouleront du 20 au 22 juillet 2023 sur le site des « Moulins de Faugères » au lieu-dit les trois tours – 34600 FAUGERES

la proposition de l'Association « JBD Production – Je Dis Bravo », du 5 janvier 2023 pour un concert du *Duo Presque Classique* qui se déroulera le 20 juillet 2023, au tarif de 1100 € TTC,

la proposition du Collectif La Curieuse, du 15 mars 2023 pour une représentation du spectacle « *Là où vont nos pères* » le 21 juillet 2023 au tarif de 1534.76€ TTC,

la proposition de l'association M'Cordes du 4 mai 2023 pour une représentation Los Chiquitans le 22 juillet 2023, au tarif de 1000€ TTC.

DECIDE de valider les devis suivants concernant les soirées des « Transversales » aux Moulins de Faugères :

-JBD Production – 7 impasse du Soleil Levant – 34 370 CAZOULS LES BEZIERS, d'un montant de 1100 € TTC, dans le cadre du Concert *Duo Presque Classique* du jeudi 20 juillet 2023,

- La Curieuse Collectif – 15 Rue des écoles – 26 120 CHABEUIL, d'un montant de 1534,76€ TTC dans le cadre du BD concert *Là où vont nos pères* du vendredi 21 juillet 2023,

- Association M'Cordes – 10 chemin des Agasses – 30 820 CAVEIRAC, d'un montant de 1000€ TTC, dans le cadre du spectacle *Los Chiquitans* Rumba Flamenca et Sevillanes, du samedi 22 juillet 2023.

056-2023 : Frais de reprographie PLU arrêté PAILHES

VU l'arrêt du projet de PLU révisé de la commune de PAILHES le

Vu la nécessité de procéder à la reprographie de 2 dossiers papier pour les besoins de l'enquête publique

Vu le devis de la SARL REPRO RAPID en date du 16 mai 2023 d'un montant de 876.96 € TTC.

DECIDE de valider le devis de la SARL REPRO RAPID sise 15 avenue des Arbousiers 34500 BEZIERS en date du 16 mai 2023 d'un montant de 876.96 € TTC

057-2023 : Mise en place d'une journée d'actions petite enfance, enfance et jeunesse et d'accompagnement à la parentalité.

VU l'intérêt et la nécessité de développement d'actions de soutien et d'accompagnement à la fonction parentale notifié dans le renouvellement de la Convention Territoriale Globale

CONSIDERANT les demandes de subventions réalisées auprès des partenaires financeurs CAF et Conseil Départemental de l'Hérault.

VU l'obtention de notifications favorables d'aide à la réalisation de ce projet par lesdits partenaires à hauteur de 70% du montant prévisionnel des charges.

**DECIDE** La mise en place d'une journée d'actions petite enfance, enfance et jeunesse et d'accompagnement à la parentalité avec les prestataires suivants – déplacements compris

- Atelier Allaitement avec Mme Isabelle CORNEE – Sage femme sise à Magalas pour un montant de 100 € TTC
- Cie le 7<sup>ème</sup> point sise à Magalas – Production d'un spectacle théâtre pour 1917 € TTC
- Ass Contraste sise à Montpellier - Spectacle « Clapotis » pour 752 € TTC
- Assoc Lumin et Sens sise à Montpellier – Jonglerie équilibre pour 745.81 € TTC
- Geneviève LOPEZ- Roulotte des jeux sise à Magalas pour 250 € TTC
- Belstro – Animation musicale sise à Maureilhan – Eveil musical pour 75 € TTC

058-2023 OT - Tarifs Boutique - Régie Office du Tourisme

Vu les décisions relatives aux tarifs de la régie n°18, 20, 21, 24, 43, 57, 58, 62-2022 rendues caduques par les dispositions de la présente décision,

Vu la décision n°060-2022 instaurant la gratuité d'une partie du stock de quatre produits, VU le compte rendu du Conseil d'exploitation de l'office du Tourisme des Avant-Monts en date du 22 Février 2023,

DECIDE d'adopter les tarifs de vente des produits

|  |         |
|--|---------|
| Chapeaux de paille « Faugères »          | 4,00 €  |
| Chapeaux de paille « Thongue »           | 4,00 €  |
| Tabliers « Faugères »                    | 15,00 € |
| Tire-bouchons « Faugères » noir          | 5,00 €  |
| Tire-bouchons « Thongue » rouge          | 5,00 €  |
| Rafraichisseurs en liège                 | 10,00 € |
| Seaux à glace                            | 16,00 € |
| Carafes à décanter                       | 20,00 € |
| Verres à pied 15cl                       | 4,50 €  |
| Verres à pied 30cl                       | 3,00 €  |
| Verres à pied 50cl                       | 4,00 €  |
| Casquettes « Moulins de Faugères »       | 8,00 €  |
| Magnets « Moulins de Faugères »          | 2,00 €  |
| Gourdes 600ml « Moulins de Faugères »    | 8,00 €  |
| Couteau Suisse « Moulins de Faugères »   | 5,00 €  |
| Bâtons randonnée « Moulins de Faugères » | 15,00 € |
| Sac Randonnée « Moulins de Faugères »    | 10,00 € |
| Set coloriage « Moulins de Faugères »    | 4,00 €  |
| Pin's « Moulins de Faugères »            | 2,00 €  |
| Poncho pluie enfant et Adulte            | 3,00 €  |

|  |        |
|--|--------|
| Jeu de dominos « Moulins de Faugères » | 8,00 € |
| Porte-clés « Moulin » en bois          | 5,00 € |

**Produits alimentaires :**

|                   |        |
|-------------------|--------|
| Boissons fraîches | 1,50 € |
| Eau               | 1,00 € |
| Café ou Thé       | 1,00 € |
| Glaces            | 1,50 € |

**Livres :**

|   |         |
|---|---------|
| Castrum de l'an mil                               | 16,00 € |
| Symbolisme des heurtoirs populaires languedociens | 16,00 € |
| Effroyables plaintes du XIXème Siècle             | 20,00 € |
| Le Codex de Marthe l'ultime secret                | 22,00 € |
| World Héritage Cassan                             | 22,00 € |
| Murviel-lès-Béziers : de la nuit des temps à 1789 | 30,00 € |
| Guide historique et visite de Magalas             | 7,00 €  |
| Magalas et ses cimetières                         | 5,00 €  |
| Tours dans le Pays Languedoc et Vignobles         | 14,50 € |
| Tours dans la montagne du Haut Languedoc          | 15,70 € |
| Gabian aux sources du pétrole en France           | 25,00 € |
| VTOPO VTT Hérault 2021                            | 23,00 € |
| Les 4 saisons des Virtuoses                       | 15,00 € |
| Cartes postales                                   | 0,50 €  |

**Prestations de services :**

|   |         |
|---|---------|
| Droits d'entrée (à partir de 18 ans)              | 2,00 €  |
| Enfants (jusqu'à 18 ans)                          | 1,00 €  |
| Groupes à partir de 10 personnes                  | 1,00 €  |
| Groupes scolaires des 25 communes des Avant-Monts | Gratuit |
| Location de cerf-volant – 1 heure                 | 5,00 €  |

**059-2023 : AMO pour recherche en eau sur le secteur de Thézan les Béziers**

VU le projet de renforcement et de traitement de l'eau sur les communes de Puimisson et Puissalicon,

VU la demande de l'ARS de trouver une nouvelle ressource de substitution en cas de problème,

VU la proposition d'AMO faite par Hérault Ingénierie sis 1977 avenue des Moulins à Montpellier pour un montant de 7 568.40 € TTC comprenant :

- L'élaboration d'un programme d'étude et de travaux avec chiffrage
- Pilotage de l'opération : Etude, géophysique, forage, pompage
- Aide à la décision

DECIDE de retenir la proposition d'AMO d'Hérault Ingénierie pour la recherche en eau sur le secteur de Thézan les Béziers pour un montant de 7 568.40 € TTC

060-2023 Etude d'augmentation du potentiel de prélèvement sur le captage de Limbardié

VU que la commune de Murviel arrive à la limite des volumes prélevés autorisés par la DUP actuelle, il est nécessaire de revoir cette DUP en vue de l'augmentation des populations des communes de St Geniès de Fontedit et de Murviel les Béziers à l'horizon 2030.

VU la proposition établie par Hérault Ingénierie sis 1977 avenue des Moulins à Montpellier pour un montant de 2 524.20 € TTC comprenant :

- Mise en œuvre de pompages d'essai, interprétés par un bureau spécialisé en hydrogéologie
- Détermination du potentiel d'augmentation du débit horaire en vue de modification de la DUP

DECIDE de retenir la proposition d'Hérault Ingénierie pour l'étude d'augmentation du potentiel de prélèvement sur le captage de Limbardié à Murviel les Béziers pour un montant de 2 524.20 € TTC

061-2023 AMO pour réhabilitation du forage du château d'eau - PUIMISSON

VU l'écroulement du forage du château d'eau à Puimisson depuis plusieurs années  
VU que ce forage est inscrit dans la DUP de prélèvement de la commune de Puimisson, il est obligatoire de le réhabiliter

VU la proposition d'AMO établie par Hérault Ingénierie sis 1977 avenue des Moulins à Montpellier pour un montant de 3 407.50 € TTC comprenant :

- L'élaboration d'un programme d'étude et de travaux avec chiffrage
- Pilotage de l'opération : études, géophysique, forage, pompage
- Aide à la décision

DECIDE de retenir la proposition d'AMO d'Hérault Ingénierie pour la réhabilitation du forage du château d'eau sur la commune de Puimisson pour un montant de 3 407.50 € TTC

062-2023 Mise en place d'un suivi piézométrique sur les forages de Thézan et Murviel

VU l'absence d'équipement de suivi piézométrique sur les forages de Thézan les Béziers et Murviel les Béziers avec télétransmission et bancarisation des données,

VU le problème de sécheresse actuel, ces équipements sont indispensables afin de pouvoir suivre l'état de nos ressources en eau.

VU la proposition établie par Hérault Ingénierie sis 1977 avenue des Moulins à Montpellier pour un montant de 2 423.40 € TTC comprenant :

- La pose des équipements
- Paramétrage informatique

DECIDE de retenir la proposition d'AMO d'Hérault Ingénierie pour la mise en place d'un suivi piézométrique sur les forages de Thézan et Murviel pour un montant de 2 423.40 € TTC

063-2023 Renonciation transfert compétence pouvoir de police de la publicité

VU la loi n°2021-1104 du 22 Août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite « climat et résilience », qui décentralise le pouvoir de police de la publicité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au Président des EPCI  
Vu que la Communauté de Communes les Avant-Monts est compétente en matière de PLU  
Vu la délibération n°15 de la Commune de Murviel les Béziers en date du 16 février 2023 s'opposant au transfert de compétence en matière de police de la publicité.  
DECIDE

DE S'OPPOSER au transfert de compétence en matière de police de la publicité du Maire vers le Président de l'EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2024  
DE NOTIFIER toutes les Communes de cette décision  
D'EFFECTUER la publicité de cet acte et d'en informer le contrôle de légalité de la Préfecture de l'Hérault

064-2023 Remplacement d'un rotor sur broyeur SICMA - Svce Technique

VU la nécessité de remplacer un rotor de broyeur sur le broyeur SICMA équipant un tracteur du service technique.

VU la consultation effectuée,

VU le devis le mieux disant établi par la société OULHIOU sise ZA les Aires, Rue Edouard Branly, 34120 PEZENAS d'un montant de 3 687.00 € HT soit 4 424.40 € TTC,

DECIDE de valider le devis de la société OULHIOU sise ZA les Aires, Rue Edouard Branly, 34120 PEZENAS pour un montant 3 687.00 € HT soit 4 424.40 € TTC

065-2023 OT - repas Fascinant Week-end

Considérant le programme des Fascinants Week-end prévus du 19 au 22 octobre 2023 en partenariat avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles et les Offices de tourisme de la destination Minervois, Saint-Chinian Faugères en Languedoc,

VU la proposition de la SARL Le Relais des Oliviers pour la préparation et la livraison de 27 paniers pique-nique dans le cadre de la randonnée « L'Aventure est dans le sac »,

VU l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

DECIDE de valider le devis du 19 mai 2023 de la SARL le Relais des Oliviers », – sise 3 les barraques d'amans – 34 600 FAUGERES, d'un montant de 550€ TTC (dont TVA à 10% de 49,09€) pour la préparation et la livraison de 27 paniers pique-nique dans le cadre de la randonnée « L'Aventure est dans le sac » inscrite au programme des Fascinants Week-ends.

066-2023 OT - Service Sécurité Incendie Nuit des Etoiles

Considérant la configuration du site des Moulins de Faugères et la jauge du public attendu pour la Nuit des Etoiles programmée le 12 Août 2023, le bon déroulement de l'évènement nécessite d'avoir recours à un service de sécurité incendie.

VU la proposition de J.L.D. Soutien aux structures culturelles proposée par Monsieur Jean-Luc DAUDIN pour une présence sur site de 18h30 à minuit 30 le samedi 12 Août 2023,

VU l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 février 2023,

DECIDE de valider le devis n°JLDODTVM-2023-1-1 du 8 Juin 2023 de la structure J.L.D. Soutien aux structures culturelles représentée par Monsieur Jean-Luc DAUDIN sise 17 rue Paul Henri Vergnes – 34 120 PEZENAS – SIRET 51467568800029, d'un montant de 186 € TTC (dont non applicable) pour assurer la mission de sécurité incendie le 12 Août 2023 à l'occasion de la Nuit des Etoiles au moulin de Faugères, lieu-dit Les Trois Tours.

#### 067-2023 Magazine Olé Juillet Aout, Transervales

VU la proposition de devis de l'Agence AOC concernant la parution dans le Olé Magazine n°716 sur la période Juillet/Aout 2023, d'une publication sur l'évènement « Les Transversales »

VU le tarif d'un montant de 514.80€ TTC.

DECIDE de valider le devis de l'agence AOC - 2001 traverse de Colombiers - 34500 BEZIERS d'un montant de 514.80€ TTC pour une parution dans le magazine Olé sur la période Juillet/Aout 2023.

#### 068-2023 Chuchotis 8<sup>ème</sup> édition – ROQUESSELS – Les 12,14,15,16 septembre 2023

Vu la proposition de la compagnie *Extrapontin*, pour 4 représentations, dont

- 3, avec les collèges du territoire de la Communauté de communes des Avant-Monts (Roujan, Murviel-les-Béziers, Magalas), les 12,14,15 septembre 2023,
- 1, le 16 septembre 2023, ouverte au grand public, lors de la 8<sup>ème</sup> édition de « Chuchotis » à Roquessels au tarif de 1500 € TTC.

DECIDE de valider le devis de la compagnie *Extrapontin* – 5 Rue Collin – 13 003 MARSEILLE, d'un montant de 1500 € TTC, dans le cadre de « Chuchotis » à Roquessels les 12, 14, 15, 16 septembre 2023.

#### 069-2023 Vérification de la bâche incendie et achat de cadenas pompier pour la citerne de l'atelier de Pouzolles

VU la nécessité de faire vérifier la bâche à incendie de la citerne installée à l'atelier technique de Pouzolles ainsi que d'acquérir des cadenas spécifiques aux pompiers,

VU la consultation effectuée,

VU le devis le mieux disant établi par la SUD INCENDIE sise 65 avenue Rhin et Danube, 34500 BEZIERS d'un montant de 484.80 € HT soit 581.76 € TTC,

DECIDE de valider le devis de la société SUD INCENDIE sise 65 avenue Rhin et Danube, 34500 BEZIERS pour un montant de 484.80 € HT soit 581.76 € TTC

#### 070-2023 Achat d'une plaque vibrante pour le service Technique

VU la nécessité de remplacer la plaque vibrante utilisée par le service technique,

VU la consultation effectuée,

VU le devis le mieux disant établi par la société LR TRACTEUR sise 9 avenue du Pont Second, 34 320 ROUJAN d'un montant de 1690.00 € HT soit 2028.00 € TTC,

DECIDE de valider le devis de la société LR TRACTEUR sise 9 avenue du Pont Second, 34 320 ROUJAN pour un montant de 1690.00 € HT soit 2028.00 € TTC

071-2023 Passage du permis transport en commun pour un agent

VU la nécessité de faire passer le permis Transport en commun à un agent de la collectivité afin de pouvoir continuer à proposer des services aux écoles et centres de loisirs,

VU la consultation effectuée,

VU le devis le mieux disant établi par l'Ecole de conduite VIALLE sise 90 avenue Georges Clémenceau à Béziers (34500) d'un montant de 2 040.84 € HT soit 2 449.00 € TTC,

DECIDE de valider le devis de l'Ecole de conduite VIALLE sise 90 avenue Georges Clémenceau à Béziers (34500) pour un montant de 2 040.84 € HT soit 2 449.00 € TTC,

072-2023 Chuchotis 8<sup>ème</sup> édition – ROQUESSOLS – Les 12,14,15,16 septembre 2023

Vu la proposition du collectif TDP, pour 4 représentations, dont

- 3, avec les collèges du territoire de la Communauté de communes des Avant-Monts (Roujan, Murviel-les-Béziers, Magalas), les 12,14,15 septembre 2023,
- 1, le 16 septembre 2023, ouverte au grand public, lors de la 8<sup>ème</sup> édition de « Chuchotis » à Roquessols au tarif de 1071,20 € TTC.

DECIDE de valider le devis du collectif TDP – 6 chemin de Marqueval – 34 560 POUSSAN, d'un montant de 1071,20 € TTC, dans le cadre de « Chuchotis » à Roquessols les 12, 14, 15, 16 septembre 2023.

073-2023 Achat d'une plaque vibrante pour le service Technique

Vu la nécessité de remplacer la plaque vibrante utilisée par le service technique,

VU la consultation effectuée,

VU le devis le mieux disant établi par la société PROLIANS - BAURES sise 24 rue Martin Luther King – ZI le Capiscol – CS 63009, 34536 BEZIERS d'un montant de 1 639.00 € HT soit 1 966.80 € TTC,

DECIDE de valider le devis de la société PROLIANS - BAURES sise 24 rue Martin Luther King – ZI le Capiscol – CS 63009, 34536 BEZIERS pour un montant de 1 639.00 € HT soit 1 966.80 € TTC,

074-2023 Balade Contée « Rendez-vous de l'été des Avant-Monts » – ST NAZAIRE DE LADAREZ – Le 27 juillet 2023

Vu la proposition de l'association *Le Cri de la Miette*, pour 1 représentation dans le cadre des « *Rendez-vous de l'été des Avant-Monts* », pour une balade contée dans les rues du village de Saint Nazaire de Ladarez, le jeudi 27 juillet 2023, comprenant 4 arrêts dans le village avec des histoires et contes prévu sur le parcours, avec Françoise Cadène conteuse à la compagnie « *Le Cri de la Miette* » pour un montant de 700€ TTC.

DECIDE de valider le devis de l'association *Le Cri de la Miette* – 19 Avenue de France – 66 480 LE PERTHUS, d'un montant de 700 € TTC, dans le cadre des « *Rendez-vous de l'été des Avant-Monts* », balade contée à St Nazaire de Ladarez le 27 juillet 2023.

75-2023 Concert dans le cadre les « Rendez-vous de l'été des Avant-Monts » – CAUSSES ET VEYRAN– Le 11 juillet 2023

Vu la proposition de l'association *Les Amis des Barbeaux*, pour 1 représentation du groupe « *Calito Bombo – Trio Inferno* » dans le cadre des « *Rendez-vous de l'été des Avant-Monts* », pour un concert lors du Cinéma de plein air organisé le mardi 11 juillet 2023 à Causse et Veyran pour un montant de 1000€ TTC.

Le Président DECIDE de valider le devis de l'association *Les Amis des Barbeaux* – 15 Avenue de Sainte Croix - BP 16 – 34480 MAGALAS, d'un montant de 1000 € TTC, dans le cadre des « *Rendez-vous de l'été des Avant-Monts* », concert à Causse et Veyran le 11 juillet 2023.

076-2023 Montage d'une cloison de séparation dans un véhicule du service technique

VU la nécessité de monter une cloison de séparation dans le véhicule immatriculé DR-500-BH du service technique, afin de sécuriser le transport d'une cuve de gasoil,

VU le devis le mieux disant établi par la société GARAGE BORIS CARMINATI, sise ZA 7 rue du pont second, 34320 ROUJAN d'un montant de 696.98 € HT soit 836.38 € TTC,

DECIDE de valider le devis du Garage BORIS CARMINATI, sise ZA 7 rue du pont second, 34320 ROUJAN pour un montant de 696.98 € HT soit 836.38 € TTC,

077-2023 : Formation F3SCT pour trois agents du service Eau et Assainissement

VU la nécessité de former M. Laurent HAGER, Mme Lory HERNANDEZ et Mme Virginie RAINERI suite aux élections du dernier Comité Social Territorial, imposant une formation F3SCT aux agents élus représentants du personnel,

VU le devis le mieux disant établi par la Coordination Syndicale Départementale CGT de l'Hérault sise 474 Allée Henry II de Montmorency, 34 000 MONPELLIER proposant cette formation à un prix unitaire de 797.04 € soit 2 391.12 € pour trois agents,

DECIDE de valider le devis de la Coordination Syndicale Départementale CGT de l'Hérault sise 474 Allée Henry II de Montmorency, 34 000 MONPELLIER pour un montant total de 2 391.12 €

078-2023 Remplacement d'une pompe hydraulique sur l'épareuse DEXTRA du Service Technique

VU la nécessité de remplacer la pompe hydraulique sur l'épareuse DEXTRA du Service Technique

VU le devis le mieux disant établi par la société NOREMAT, sise 2 rue Jean Perronet, 30 000 NIMES d'un montant de 5 711.09 € HT soit 6 853.31 € TTC,

DECIDE de valider le devis de la société NOREMAT, sise 2 rue Jean Perronet, 30 000 NIMES pour un montant de 5 711.09 € HT soit 6 853.31 € TTC,

079-2023 Nuitée pour les artistes intervenant dans le cadre des « Transversales » aux Moulins de Faugères – Le 21 juillet 2023

Vu la proposition de « *la Coquillade*, gîte et chambres d'hôtes », pour la nuitée du 21 juillet 2023, pour 2 artistes intervenant dans le cadre d'un BD Concert lors des « Transversales » aux Moulins de Faugères, soit 2 chambres single à un tarif de 118€ TTC (petit déjeuner inclus).

DECIDE de valider le devis de « *La Coquillade*, gîte et chambres d'hôtes » Sophie et Stéphane WURMSER – 9B Rue du 8 mai – 34480 AUTIGNAC, d'un montant de 118 € TTC, dans le cadre des « Transversales », BD Concert aux Moulins de Faugères, le 21 juillet 2023.

080-2023 Acquisition d'un climatiseur pour la crèche le Colombié Puimisson

VU la nécessité de remplacer le climatiseur hors service de la crèche Le Colombié à Puimisson

VU le devis le mieux disant établi par la société FIC, sise 29 rue Babeuf, 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS d'un montant de 3 579.52 € HT soit 4 317.44 € TTC,

DECIDE de valider le devis de la société FIC, sise 29 rue Babeuf, 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS pour un montant de 3 579.52 € HT soit 4 317.44 € TTC,

Je demande au Conseil de bien vouloir en prendre acte

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,

